

La Baule - Presqu'île

« Notre première préoccupation est l'environnement »

Le Pouliguen — L'association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la côte sauvage a tenu son assemblée générale, mercredi, en présence de la députée Sandrine Josso.

En préambule de la réunion, mercredi, Damien Dessart, président de l'association Aspen (Association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la côte sauvage du Pouliguen), a rappelé les trois domaines dans lesquels l'Aspen s'investit particulièrement : « **Notre première préoccupation est l'environnement, qui regroupe la gestion du trait de côte, l'éolien en mer, mais aussi le végétal et la biodiversité. La seconde est l'urbanisme, aussi sommes nous vigilants quant à l'administration des six cents parcelles concernées par des abattages d'arbres. Enfin, nous essayons de contribuer au bien vivre et au bien-être, en instaurant des moments de convivialité.** »

Créée en 1967, l'association environnementale est toujours active et dynamique, puisque de 117 adhésions en 2020 (avec un montant de cotisations de 3 036 €), elle est passée à 150 adhésions aujourd'hui (soit 260 membres, puisque les couples ne payent qu'une adhésion, apportant 5 002 € de cotisations au groupe).

Une progression qui permet d'organiser des temps forts, comme la conférence-débat qui a rassemblé 280 personnes en décembre dernier, autour des questions très suivies de l'érosion côtière et de la submersion marine.

« Il va falloir reculer le sentier côtier »

Après la présentation du rapport moral du président et des comptes financiers, exposés par Arnaud Dodin (résultat net de 687 € et une trésorerie de 17 000 €), les membres ont pu dialoguer avec les élus. Ainsi, le maire du Pouliguen, Norbert Samama, a répondu à des questions con-



Les membres du conseil d'administration de l'association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la Côte sauvage.

PHOTO : QUEST-FRANCE

cernant les menaces sur le sentier côtier, la finalisation de la Charte de l'arbre, la sécurité en rapport avec l'éclairage nocturne et la Commission locale site patrimonial remarquable.

« **Au sujet du trait de côte, il ressort que la grande incertitude porte surtout sur le financement des relocalisations nécessaires,** a-t-il précisé, avant d'ajouter : **Il va falloir reculer le sentier côtier, à certains endroits,**

dans la perspective de le conserver. Il est encore possible d'émettre des remarques ou objections sur le document d'aménagement du territoire qu'est le Scot, jusqu'au 30 septembre. »

Quant à l'éclairage public, son renouvellement complet est lancé et coûtera 1 600 000 € à la commune.

Les membres de l'association ont ensuite accueilli Gérard Le Bobinnec, docteur vétérinaire, pour une confé-

rence sur la faune marine de Bretagne Sud. Il a présenté les espèces les plus emblématiques de poissons, crustacés et céphalopodes que l'on trouve sur notre côte. Une matinée riche en informations.

Le Pouliguen